

Bienvenue au Valmignon !

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous donner toutes les **informations pratiques indispensables pour votre séjour**. S'il vous reste des questions, n'hésitez pas à nous contacter (+32 497 18 31 55 ; LeValmignon@gmail.com).

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre appartement, Le Valmignon! Nous avons choisi ce nom car il traduit sa localisation à Valmeinier (« Valmineux » signifiant « de Valmeinier ») et bien sûr son aspect exceptionnel, plus mignon que jamais.

L'appartement, classé en tant que meublé de tourisme 3* depuis le 12 mars 2024, peut accueillir jusqu'à 4 personnes. Il est situé au plus haut de la station, à Valmeinier 1900, et est orienté plein sud, au troisième étage de la résidence Les Hauts de Valmeinier (piscine, sauna, hammam, fitness), avec vue sur le jardin des neiges de 1900, un grand balcon et un accès aisé aux pistes de ski. Il est tout proche des commerces.

L'appartement a été rénové à l'automne 2023 et est mis en location depuis le 23 décembre 2023. Vous pouvez trouver toutes les informations à ce sujet sur notre site internet (**levalmignon.fr**) et dans ce livret d'accueil. À travers ce livret d'accueil, nous essayons de vous donner le maximum d'informations utiles et de partager notre passion pour ce logement d'exception, ce lieu enchanteur et son environnement qui offre de nombreuses possibilités d'activités diverses et variées.

Si vous souhaitez y voir figurer d'autres informations, n'hésitez pas à nous en faire part : nous sommes à votre écoute. Nous vous souhaitons un excellent séjour.

Hélène & Philippe

Propriétaires du Valmignon

Le Val  ignon
à Val  meinier

Sommaire

1. Informations essentielles pour votre arrivée, votre séjour et votre départ <i>État des lieux d'entrée et de sortie, remise des clés, contact en cas de problème.</i>	P. 3
2. Fiche d'entrée dans les lieux <i>Cette fiche est un modèle à laisser dans la farde : utilisez une des fiches en annexe.</i>	P. 4
3. Inventaire des équipements à votre disposition <i>Pièce par pièce, tout ce qui est à votre disposition pour un séjour confortable.</i>	P. 5
4. Services à votre disposition <i>En plus de la location, plusieurs services sont fournis, dont le ménage de fin de séjour.</i>	P. 9
5. Fiche d'évaluation <i>Cette fiche d'avis est un modèle à laisser dans la farde : utilisez une des fiches en annexe.</i>	P. 10
6. Accès aux équipements de la résidence <i>Piscine, local à ski, salle de fitness, espace sauna et hammam : tous les détails.</i>	P. 11
7. Utilisation des équipements de l'appartement <i>Des équipements électroménagers et électroniques sont disponibles : prenez en soin.</i>	P. 12
8. Quelques consignes à suivre durant votre séjour <i>Nous vous remercions d'avance de suivre ces règles élémentaires pour respecter les lieux.</i>	P. 13
9. Accès à la station et à l'appartement <i>Infos pour votre trajet, pour les personnes à mobilité réduite et au sujet des animaux.</i>	P. 14
10. Règlement d'ordre intérieur <i>Le détail des règles (qui sont des règles de bon sens) à respecter durant votre séjour.</i>	P. 15
11. Le Valmignon réduit son empreinte écologique, vous pouvez nous y aider <i>Aidez-nous en triant vos déchets et réduisant votre consommation d'eau et d'électricité.</i>	P. 17
12. Votre taxe de séjour <i>Tous les détails du calcul de votre taxe de séjour, reprise dans votre contrat de location.</i>	P. 19
13. Décision de classement en tant que meublé de tourisme 3* <i>Document officiel attestant le classement du Valmignon en meublé de tourisme 3*.</i>	P. 21
14. Activités à votre disposition à Valmeinier <i>En hiver, en été et hors saison, voici une foule d'activités à vivre à Valmeinier.</i>	P. 22
15. Documentation <i>Divers documents pratiques et utiles pour un séjour réussi au Valmignon.</i>	P. 30

Informations essentielles pour votre arrivée, votre séjour et votre départ

À votre arrivée :

État des lieux d'entrée : Votre obligation de locataires est de signaler toute anomalie à l'entrée dans l'appartement.

Pour ce faire, uniquement si vous constatez quoi que ce soit d'anormal au regard de l'inventaire des équipements à votre disposition (voir pages suivantes), il vous suffit de compléter et de prendre en photo la fiche d'entrée dans les lieux (voir page suivante) et de l'envoyer dans les 24h qui suivent l'heure précise de remise de clés, par SMS au : +33 (0)6 32 46 12 27.

Notre prestataire Zoé se chargera de transmettre le document aux propriétaires.

Pendant votre séjour :

En cas de besoin ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Zoé au : +33 (0)6 32 46 12 27.

Pour votre départ :

- Le départ a lieu au plus tard le samedi à 10h.
- Prévenir Zoé par SMS dès que possible (au plus tard le vendredi), de l'heure à laquelle vous souhaiteriez partir en indiquant votre nom, le nom de la résidence (Les Hauts de Valmeinier B) et le numéro d'appartement (B315). Un rendez-vous en présence de notre prestataire, Zoé, pourra ainsi être fixé pour la remise des clés.
- En cas de départ avant 8h, laissez un trousseau de clés sur la table de la salle à manger et déposez le deuxième trousseau dans la boîte à clé prestataire de Zoé, devant la résidence Avenir III, rue des Casses, à Valmeinier 1800. L'appartement sera ensuite contrôlé pour en vérifier l'état.

Fiche d'entrée (modèle : voir fiche en annexe)

- Utilisez une fiche annexée, pas cette page-ci ! **À ne compléter qu'en cas d'anomalie** constatée.
- Cette fiche vous permet de signaler tout dysfonctionnement d'appareils, tout objet manquant par rapport à l'inventaire, ainsi que tout problème lié à la propreté du logement.
- Une fois la fiche remplie, la prendre en photo et l'envoyer par SMS, **dans les 24h au plus tard après l'arrivée**, à notre prestataire, Zoé (+33 (0)6 32 46 12 27). **Attention** : aucun retour ne pourra être pris en compte s'il n'a pas été signalé dans ce délai.
- Notre prestataire met tous en œuvre afin que vous ne rencontriez aucun désagrément à votre arrivée mais si toutefois quelque chose lui avait échappé et si vous constatez la moindre anomalie, surtout **ne rien toucher, ne rien nettoyer, contacter seulement notre prestataire**, Zoé (+33 (0)6 32 46 12 27) qui prendra toutes les dispositions nécessaires pour y remédier.

NOM : _____ Séjour du _____ au _____

Objets manquants par rapport à la liste d'inventaire (voir pages 4 à 7) : _____

Propreté de la literie, alèses, couettes, oreillers : _____

Propreté du logement (autre que literie) : _____

Dysfonctionnement des appareils ménagers, d'un ou des radiateurs, d'un ou des interrupteurs, d'ampoules, etc. : _____

Dégradations diverses (bris de glace, poignée de porte, chasse d'eau, etc.) : _____

Date : _____ Heure : _____

Signature : _____

Inventaire des équipements à votre disposition

Pour votre confort, nous mettons à votre disposition tout le nécessaire pour un séjour d'exception. Vous trouverez ci-dessous une description de l'ensemble des équipements du Valmignon. Ce document est à utiliser pour l'état des lieux à l'entrée et à la sortie. Merci de signaler tout équipement manquant.

Salon / salle à manger / cuisine

- 1 table en pin 120 x 80 cm avec allonge intégrée
- 4 chaises capitonnées revêtement en tissu
- 3 petites tables gigognes
- 1 canapé convertible avec matelas de luxe 21 cm
- 2 tentures occultantes
- 1 meuble bahut 2 portes et 2 tiroirs
- 1 étagère d'angle 2 planches
- 1 smart TV à écran plat Samsung 32 pouces sur bras articulé rotation 180° Sanus VMF720
- 1 b-box Bouygues Telecom Sensation SAG NG F@st5330b
- 1 box streaming Nokia 8000 Android TV pour Netflix, Amazon Prime, Disney+, YouTube, etc.
- 1 radiateur Mozart Digital 1000 W
- 1 cadre mural avec plan des pistes géant sous verre protecteur
- 1 plaque vitrocéramique (3 zones de cuisson)
- 1 frigo avec compartiment congélateur
- 1 lave-vaisselle Siemens iQ500 silencieux (39 dB)
- 1 évier avec mitigeur eau chaude/froide
- 1 égouttoir
- 1 armoire 2 portes
- 1 petite étagère attenante pour micro-ondes, etc.
- 1 robot Moulinex hv4 cube express avec 6 accessoires de découpe et hachoir à viande
- 1 mini-four Moulinex en inox de 39 litres avec 7 modes de cuisson: chaleur tournante, tournebroche, traditionnel, grill, bain marie, pâtisserie et décongélation
- 1 four micro-ondes + grill Moulinex
- 1 grille-pain Moulinex Subito noir métallisé
- 1 bouilloire WMF Kitchen Minis de 0,8 litre
- 1 cafetière Tefal compacte noire de 6 tasses ou 0,6 litre
- 1 mixeur plongeant électrique Braun avec accessoires (1 pour mixer et 1 pour battre)
- 1 radio internet Philips
- 1 moulinette Tupperware Quick-Chef
- 1 grande étagère à 4 planches
- 1 poubelle à déchets ménagers
- 1 poubelle à contenants en verres
- 1 poubelle à papiers, cartons et emballages en plastique
- 6 livres :
 - Valmeinier, d'hier à aujourd'hui
 - Architecture des chalets d'alpage de Valmeinier, des origines à nos jours

- Valmeinier, histoire d'une station de ski
- Maurienne 1940
- Meurtres au Galibier
- À l'ombre des Aiguilles d'Arves
- 5 jeux de société :
 - 2 Trivial poursuit
 - 1 Cluedo
 - 1 Monopoly
 - 1 jeu de 28 dominos
- Vaisselle :
 - 12 couteaux
 - 12 fourchettes
 - 12 cuillères à soupe
 - 12 cuillères à café
 - 2 grandes cuillères pour plats, en silicone
 - 1 fouet
 - 1 louche
 - 1 écumoire
 - 1 grande cuillère en bois
 - 1 paire de ciseaux
 - 2 éplucheurs
 - 1 tire-bouchon ouvre bouteille
 - 1 spatule en silicone
 - 1 spatule en bois
 - 1 spatule ajourée (à trous)
 - 1 lèche-plat en silicone
 - 1 presse-purée
 - 1 ouvre-boîte
 - plats en verre (1 grand, 1 moyen, 2 petits)
 - 1 fait-tout et son couvercle
 - 3 casseroles et leur couvercle (1 grande, 1 moyenne, 1 petite)
 - 1 poêlon et son couvercle
 - 1 moule à gâteau
 - 1 balance électronique dans son récipient Tefal
 - 1 passoire verte en plastique
 - 2 récipients bleus gradués en plastique
 - 2 poêles (1 grande, 1 petite)
 - 1 poêle à crêpes Tefal
 - 1 poêle grill
 - 1 grand couvercle pour poêle
 - 1 saladier en métal
 - 2 récipients en plastique et leur couvercle
 - 3 planches à découper (2 grandes, 1 petite)
 - 4 maniques
 - 1 cendrier
 - 1 verseur gradué
 - 1 doseur gradué

- 1 récipient en plastique transparent pour mixeur plongeant
- 1 essoreuse à salade
- 11 grands verres à vin
- 10 petits verres à vin
- 9 verres à génépi
- 10 verres à eau
- 12 flûtes
- 8 mugs « Le Valmignon »
- 6 tasses à café
- 12 grandes assiettes plates
- 12 petites assiettes
- 8 assiettes creuses
- 12 bols
- 6 sous-tasses
- 1 entonnoir
- 3 carafes (bouteilles en verre à bouchon étanche)
- 1 grand couteau de cuisine
- 1 grand couteau à découper
- 1 couteau à légumes
- 4 couteaux Opinel
- 2 couteaux à pain
- 1 bloc support en bois avec cœur en fibres pour placer les couteaux

Chambre

- 1 lit double sapin massif 15 lattes 140 x 200 cm avec matelas 22 cm
- 1 protège-matelas
- 8 oreillers dans leur sac de rangement
- 2 couettes dans leur housse de rangement
- 2 tables de nuit / tabourets en bois massif
- 1 radiateur Mozart Digital 500 W
- 1 grand placard
- 8 cintres
- 1 rangement sous cadenas sous le lit (accès réservé aux propriétaires)

Salle de bain

- 1 douche à l'italienne 160 x 70 cm avec tête de douche et pommeau à main + mitigeur eau chaude/froide
- 1 paroi latérale 80 cm
- 1 meuble lavabo avec mitigeur eau chaude/froide + miroir
- 1 sèche-cheveux BaByliss Air Power Pro 2300
- 1 radiateur sèche-serviettes Sauter 3CS Marapi
- 1 poubelle

Toilettes

- 1 WC suspendu
- 1 dérouleur papier avec tablette
- 1 brosse WC + 1 support suspendu
- 1 poubelle

Hall d'entrée

- 1 grand placard
- 8 cintres
- 1 miroir
- 1 plan géant de la station plastifié
- 1 porte-manteau
- 1 étagère 2 planches
- 1 aspirateur sans sac Rowenta compact Power XXL et ses accessoires
- 1 balai de lavage à frange avec seau et presse
- 1 racloir
- 1 balai-brosse
- 1 étendoir avec 12 pinces à linge
- 1 petite raclette à main
- 1 ramassette et sa petite brosse
- 4 raquettes de ping-pong
- 6 balles de ping-pong
- 3 paires de lunettes de piscine
- 1 pelle à neige
- 3 luges pelles

Balcon (meublé pouvant être rangé à l'intérieur)

- 2 tables de terrasse
- 4 chaises de terrasse
- 2 chaises longues (chaises longues en toile)

Divers

- livret d'accueil
- carte IGN Névache Mont Thabor 1 : 25.000
- revêtement : carrelage imitation parquet sur toute la surface + plinthes, pour nettoyage facile
- décoration style montagne

Services à votre disposition

Pour votre confort, nous mettons plusieurs services à votre disposition par l'intermédiaire de notre prestataire de conciergerie, Zoé (+33 (0)6 32 46 12 27). Vous trouverez ci-dessous la liste des services offerts (sauf mention contraire, tous ces services sont compris dans votre prix de location de l'appartement).

- accueil et remise des clés ;
- mise à disposition de sacs poubelles et de papier toilette en début de séjour ;
- état des lieux ;
- ménage de fin de séjour (**attention, à votre sortie, l'appartement doit être rendu dans un état normal** : tout supplément de ménage sera retenu sur la caution ; voir point 15 du règlement d'ordre intérieur) ;
- mise à disposition de kits d'alèses jetables ;
- mise à disposition d'un kit de démarrage : tablettes de lave-vaisselle, lavette nettoyante, plan de la station, brochures des activités et commerces ;
- mise à disposition d'un kit d'entretien ;
- sur réservation préalable et **moyennant paiement** (voir bons de commande dans le contrat en votre possession) : mise à disposition de linge de maison, d'équipements divers (appareil à raclette, luge) et de matériel pour bébé, ainsi que possibilité de lits faits à l'arrivée (**payant**).

Fiche évaluation (modèle : voir fiche en annexe)

Utilisez une fiche en annexe, pas cette page-ci ! Votre avis nous intéresse, soyez assuré que nous en tiendrons compte ! Merci d'avance de prendre le temps de répondre à ce petit questionnaire.

Comment avez-vous eu connaissance de cette location ?				
Parents, amis, relations				
Office de tourisme				
Radio ou télévision				
Site internet		Lequel ?		
Journal, revue		Le(la)quel(le) ?		
Autre				
Quelle est votre satisfaction à l'égard du logement ?				
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Accueil par notre prestataire				
Confort				
Équipements				
Propreté				
Prix				
Abords du logement				
Quelles sont vos suggestions d'amélioration ?				
Quelle est votre satisfaction à l'égard de la station ?				
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
La station dans son ensemble				
L'accueil des commerçants				
L'équipement touristique				
Les loisirs annexes au ski				
Les navettes				
Comptez-vous revenir à Valmeinier ?				
	L'hiver	L'été	L'hiver et l'été	Non
Nous reviendrons à Valmeinier				
Si non, quelle en est la raison principale ?				
Vos suggestions d'amélioration sont les bienvenues :				

Accès aux équipements de la résidence

Piscine

La piscine intérieure chauffée (6 x 11 mètres, 28°C) est accessible durant les saisons été et hiver.

Ouverture : tous les jours de 10h à 19h, sauf le samedi (journée réservée à l'entretien pendant les arrivées et départ des vacanciers).

L'accès est gratuit, via le **code qui vous sera communiqué par notre prestataire, Zoé (+33 (0)6 32 46 12 27)**.

La piscine se situe au 2^e étage, face à l'ascenseur : vous pouvez ainsi vous y rendre très facilement depuis l'appartement. Cabines, douches, toilettes et casiers à disposition. Terrasse solarium extérieure accessible en été et hiver.

Local à skis

Le local à skis est situé au rez-de-chaussée, à proximité de l'entrée de la résidence.

Il est accessible de l'intérieur du bâtiment, près de l'ascenseur, et de l'extérieur, près de l'entrée, à l'aide du **code qui vous sera communiqué par notre prestataire, Zoé (+33 (0)6 32 46 12 27)**.

Le casier 315 est accessible avec la même clé que celle de l'appartement. Les casiers ne sont pas disposés par ordre numérique : il vous faudra donc peut-être chercher un peu la première fois que vous devez y accéder ; pensez donc à vérifier à votre arrivée où il se situe.

Salle de fitness

La salle de fitness est située au 1^{er} étage et est accessible durant les saisons été et hiver.

Ouverture : de 9h à 12h30 et de 16h à 19h30, sauf le samedi (journée réservée à l'entretien pendant les arrivées et départ des vacanciers).

L'accès est gratuit mais sur réservation à l'accueil de la résidence Les Hauts de Valmeinier (bâtiment A, place de Roche Noire, juste en face du bâtiment de l'appartement).

Espace sauna et hammam

L'espace sauna et hammam est située au 1^{er} étage et est accessible durant les saisons été et hiver.

Ouverture : de 9h à 12h et de 17h à 19h30, sauf le samedi (journée réservée à l'entretien pendant les arrivées et départ des vacanciers).

Accessible sur réservation et moyennant paiement du tarif à l'accueil de la résidence Les Hauts de Valmeinier (bâtiment A, place de Roche Noire, juste en face du bâtiment de l'appartement).

Utilisation des équipements de l'appartement

Pour assurer votre confort et tout le nécessaire pour un séjour réussi, nous avons prévu plusieurs équipements de qualité qui vous permettront de vous sentir comme chez vous au Valmignon.

Vous trouverez les **notices d'utilisation** de tous ces équipements en téléchargement sur notre site internet à l'adresse : <https://levalmignon.fr/description>

La plupart de ces notices sont également reprises dans la version papier de notre livret d'accueil à **votre disposition dans l'appartement.**

L'appartement comporte notamment :

- Un mini-four Moulinex en inox de 39 litres avec 7 modes de cuisson (chaleur tournante, tournebroche, traditionnel, grill, bain marie, pâtisserie et décongélation) ;
- Un four micro-ondes + grill Moulinex ;
- Un robot Moulinex HV4 cube express avec 6 accessoires ;
- Un grille-pain Moulinex Subito noir métallisé ;
- Une bouilloire WMF Kitchen Minis de 0,8 litre ;
- Une cafetière Tefal compacte noire de 6 tasses ou 0,6 litre ;
- Un mixeur plongeant électrique Braun avec accessoires (1 pour mixer et 1 pour battre) ;
- Une radio internet Philips ;
- Un sèche-cheveux BaByliss Air Power Pro 2300 ;
- Un aspirateur sans sac Rowenta compact Power XXL et ses accessoires ;
- Des radiateurs Mozart Digital 500 W (chambre) et 1000 W (salon/salle à manger) ;
- Un radiateur sèche-serviettes Sauter 3CS Marapi (salle de bain) ;
- Une box streaming Nokia 8000 pour Netflix, Amazon Prime, Disney+, YouTube, etc.

Quelques consignes à suivre durant votre séjour

En séjournant au Valmignon, vous partagez une résidence de standing avec d'autres vacanciers. Veuillez à respecter la tranquillité de ceux-ci durant votre séjour et à partager les divers équipements à disposition avec courtoisie.

À la piscine, il est interdit de jouer avec des balles, de courir ou encore de plonger. De manière générale, veuillez à respecter la quiétude des vacanciers présents.

Dans l'ensemble de la résidence, il est interdit de circuler avec des chaussures de ski aux pieds. Il y est également interdit de fumer ou vapoter, y compris dans l'appartement, le hall, les couloirs, les escaliers, l'ascenseur et toute autre partie commune.

Dans l'appartement, il vous est demandé de respecter le règlement d'ordre intérieur annexé à votre contrat et reproduit aux pages 15 et 16 de ce livret d'accueil.

En particulier, veuillez aux points suivants :

- **ne pas fumer à l'intérieur** et, si vous fumez sur le balcon, utilisez le cendrier et fermez bien la porte-fenêtre pour éviter que la fumée pénètre dans l'appartement ;
- **ne jamais placer des textiles** (gants, combinaison de ski, veste, etc.) **sur ou contre les radiateurs**, y compris le sèche-serviettes, au risque d'endommager gravement à la fois les radiateurs (résidus textiles brûlés impossibles à enlever) et les textiles eux-mêmes ; seul le linge de bain peut être disposé sur le radiateur sèche-serviettes prévu à cet effet dans la salle de bain ;
- prenez soin de la literie haut de gamme et du matériel de cuisine de qualité mis à votre disposition ;
- maintenez l'appartement dans un état de propreté raisonnable, même si le ménage de fin de séjour est inclus dans la location (entre autres, l'espace cuisine doit rester dans un état de propreté raisonnable, le bac de l'aspirateur doit être vidé et la vaisselle doit être propre et rangée pour la fin du séjour).

Nous vous remercions d'ores et déjà pour le respect de ces quelques consignes élémentaires qui vous permettront, ainsi qu'aux autres vacanciers, de profiter d'un séjour des plus agréables à Valmeinier !

Accès à la station et à l'appartement

Voici toutes les informations pratiques pour vous rendre à Valmeinier et accéder au Valmignon.

Accessibilité pour personnes à mobilité réduite

L'appartement ne dispose pas d'équipement particulier adapté aux personnes à mobilité réduite mais l'étage auquel il se situe est accessible en ascenseur et les portes de l'appartement sont d'une largeur de 80 centimètres (douche: ouverture de 70 centimètres).

Animaux

Les animaux sont strictement interdits dans l'appartement, afin d'éviter tout risque de dégradation des équipements et de nuisance à la tranquillité de la résidence.

Comment vous rendre au Valmignon

Vous pouvez rejoindre l'appartement de plusieurs manières; pensez à utiliser la plus écologique possible!

En train: jusqu'à la gare de Saint-Michel-Valloire puis navette Altibus (<https://www.altibus.com/stations-desservies/valmeinier>) ou taxi (à réserver bien à l'avance).

En voiture: prenez l'autoroute A43 jusqu'à Saint-Michel de Maurienne (sortie n° 29) puis empruntez la route départementale D902 vers Valloire et Valmeinier; après le hameau de La Visard, à l'embranchement avec la D215A, prenez à gauche vers Valmeinier (coordonnées GPS: 45°10'20 » N; 6°29'53 » E).

Une borne de recharge pour **véhicule électrique** avec 2 points de charge disponibles se trouve sur la place de Roche Noire, face à la résidence (Combo Type 2 50 kW, Chademo 50 kW, Type 2 22 kW). Une autre borne est accessible au centre de la station, Esplanade des Islettes (Type 2 22kW et Type E 3 kW).

N'hésitez pas à organiser votre voyage via l'**outil TicTacTrip** sur le site de l'Office de tourisme de Valmeinier (<https://www.valmeinier.com/pratique/acces-transport/venir-a-valmeinier>).

Règlement d'ordre intérieur

1. Le présent règlement s'applique à l'appartement dit « Le Valmignon », numéro 315, bâtiment B, résidence Les Hauts de Valmeinier, Place de Roche Noire, 30 à 73450 Valmeinier (France).

2. Les dispositions du présent règlement sont obligatoires pour tou(te)s les occupant(e)s de l'appartement, quel(le)s qu'ils/elles soient. Le présent règlement constitue la loi commune à laquelle toutes et tous doivent se conformer.

3. L'appartement est de type T2, situé au troisième étage, escalier A, et comprend : entrée avec placard, WC, salle de bain avec lavabo et douche, chambre avec placard, séjour avec kitchenette, balcon, casier à ski au rez-de-chaussée près de l'accès au bâtiment.

4. Il ne peut être étendu de linge aux fenêtres et balcon. Aucun objet ne peut être déposé sur les bords des fenêtres.

5. Rien ne peut être lancé, jeté ou laissé tomber du balcon. Il est obligatoire de s'assurer que rien de ce qui est placé sur le balcon ne risque d'en tomber.

6. Les occupant(e)s doivent veiller à ce que la tranquillité de l'immeuble ne soit à aucun moment troublée par leur fait, celui des membres de leur famille, de leurs invité(e)s ou des personnes à leur service.

En conséquence, ils/elles ne peuvent faire aucun bruit anormal, aucun travail, de quelque nature que ce soit, qui serait de nature à gêner le voisinage par le bruit, l'odeur, les vibrations ou autrement.

Tous bruits ou tapages nocturnes, de quelque nature qu'ils soient, alors même qu'ils auraient lieu à l'intérieur de l'appartement, troublant la tranquillité du voisinage, sont formellement interdits.

L'usage des appareils de radio, de télévision, de téléphones multifonction, de tablettes ou autres est autorisé sous réserve de l'observation des règlements administratifs et à la condition que le bruit en résultant ne soit pas gênant pour le voisinage.

7. Les animaux sont strictement interdits dans l'appartement.

8. Il est interdit de fumer dans l'appartement. Si des occupant(e)s fument sur le balcon, ils/elles doivent utiliser le cendrier prévu à cet effet et veiller à éviter que la fumée ne rentre dans l'appartement en fermant correctement les fenêtres.

9. L'appartement et tous ses équipements doivent être utilisés de manière prudente et diligente, en respectant leur destination normale et en évitant de les endommager.

En particulier, le matériel de cuisine, soigneusement sélectionné par les propriétaires pour fournir un service haut de gamme, doit être utilisé avec précaution et nettoyé correctement.

De même, la literie, également sélectionnée par les propriétaires pour offrir un confort élevé, doit être utilisée en évitant tout risque de dégradation. À cet effet, les occupant(e)s veillent à utiliser les alèses fournies par le service de conciergerie.

Par ailleurs, il est strictement interdit de placer des textiles (gants, combinaison de ski, veste, etc.) sur ou contre les radiateurs, y compris le sèche-serviettes, au risque d'endommager gravement à la fois les radiateurs (résidus textiles brûlés impossibles à enlever) et lesdits textiles. Seul le linge de bain peut être disposé sur le radiateur sèche-serviettes prévu à cet effet dans la salle de bain.

10. Les occupant(e)s sont personnellement responsables de toute éventuelle dégradation qu'ils/elles causeraient à l'appartement et ses équipements. Toute éventuelle dégradation doit être immédiatement portée à la connaissance des propriétaires, éventuellement par l'intermédiaire du service de conciergerie.

11. Il est interdit d'encombrer les parties communes, même temporairement, ni d'y déposer quoi que ce soit, ni de les utiliser pour un usage personnel, en dehors de leur destination normale, sauf cas de nécessité. Les parties communes ne peuvent en aucun cas servir de garage à vélo, poussettes ou autres.

Les espaces libres et jardins entourant le bâtiment, ainsi que leurs aménagements et accessoires, doivent être conservés par les occupant(e)s dans un état de rigoureuse propreté.

12. Les occupant(e)s sont personnellement responsables des dégradations qu'ils/elles causeraient aux parties communes et, d'une manière générale, de toutes les conséquences dommageables susceptibles de résulter d'un usage abusif ou d'une utilisation non conforme à la destination des parties communes, que ce soit par leur fait ou par celui de personnes invitées.

13. Les occupant(e)s sont tenus de respecter les consignes de tri des déchets en utilisant les conteneurs sélectifs situés sur la Place de Roche Noire, devant la résidence. Le conteneur pour les bouteilles en verre se situe sur la droite de la Place, devant la résidence voisine (L'Olvera).

14. L'eau et l'électricité (notamment pour le chauffage), ressources précieuses, doivent être utilisées de manière raisonnable, en évitant tout gaspillage.

15. Même si un ménage de fin de séjour est compris dans la location, les occupant(e)s doivent maintenir l'appartement dans un état de propreté normal durant leur séjour. Entre autres, l'espace cuisine doit rester dans un état de propreté raisonnable, le bac de l'aspirateur doit être vidé et la vaisselle doit être propre et rangée pour la fin du séjour.

Pour la fin du séjour, les sacs poubelles utilisés doivent être placés dans les conteneurs sélectifs situés sur la Place de Roche Noire, devant la résidence.

16. Les livres et autres documents mis à disposition des occupant(e)s doivent faire l'objet d'un usage prudent et diligent, afin de les maintenir en bon état pour les occupant(e)s suivant(e)s.

17. Toute infraction au présent règlement est susceptible d'être sanctionnée par une retenue de la caution des locataires.

Le Valmignon réduit son empreinte écologique, vous pouvez nous y aider

À Valmeinier, nous avons conscience de l'importance de limiter l'impact de nos activités sur l'environnement, en particulier ici, à la montagne, où les conséquences des changements climatiques sont visibles à l'œil nu au fil des années.

Le Valmignon participe aux efforts de réduction de notre empreinte écologique :

- robinetteries équipées de limiteurs de pression ;
- WC avec chasse d'eau à double flux ;
- utilisation d'ampoules LED exclusivement ;
- radiateurs programmables ;
- chauffage de base via résilles électriques dans le sol ;
- mise à disposition de poubelles permettant le tri des déchets.

Vous aussi, aidez-nous à faire un geste pour la nature ! Voici quelques suggestions à cet égard :

- triez vos déchets :

Dans l'appartement, vous trouverez :

- un bac à papiers, cartons et emballages en plastique ou en carton ;
- un bac à emballages en verre ;
- une poubelle à déchets ménagers (pour tout déchet résiduel).

Des conteneurs correspondant à ce tri se trouvent sur la Place de Roche Noire, au pied de la résidence (veuillez noter que le conteneur pour les emballages en verre se trouve plus loin sur la droite de la place, face à la résidence Olvera voisine).

Dans la page suivante, vous trouverez quelques détails sur les consignes de tri. Valmeinier ne propose pas encore de composteur collectif : nous avons sollicité les autorités municipales à ce sujet et espérons qu'il sera possible d'organiser ce tri supplémentaire à l'avenir. En attendant, les déchets organiques sont à déposer dans la poubelle à déchets ménagers. Merci pour votre compréhension.

- économisez l'eau :

Pensez à bien refermer les robinets après utilisation. Utilisez la fonction double flux de la chasse d'eau des WC. Utilisez la fonction de limitation de pression du jet de la robinetterie.

- économisez l'électricité :

Pensez à éteindre les éclairages en quittant une pièce et en sortant de l'appartement. Ne mettez pas le chauffage en fonction quand ce n'est pas nécessaire.

La nature vous dit merci !

Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES
EN VERRE**



Emballages



+

**LE TRI
PLUS
SIMPLE!**



Papiers



COMPOST



**ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC**



Pour plus d'informations, www.sirtom-maurienne.com



SIRTOM de Maurienne
82 avenue de la Riondaz
73870 Saint Julien Montdenis
04 79 59 92 28



SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Votre taxe de séjour

Comme dans la plupart des stations, les vacanciers doivent payer, en plus du prix de leur location, une taxe de séjour. Cette taxe est perçue par les propriétaires qui la reversent ensuite à la commune de Valmeinier.

Le montant de la taxe, qui s'applique au nombre de nuitées par occupant majeur de l'appartement, dépend de l'éventuel classement de l'appartement en tant que meublé de tourisme.

Pour les locations non classées, la taxe s'élève à 5,5 % du coût d'une nuitée. Pour les locations classées, le prix de la taxe est forfaitaire par nuitée. Vous pouvez consulter, ci-après, les informations utiles concernant le calcul de la taxe de séjour.



GUIDE PRATIQUE TAXE DE SÉJOUR

Qu'est-ce que la taxe de séjour

Instituée par la loi du 13 avril 1913, la taxe de séjour permet aux collectivités de disposer de moyens supplémentaires afin de développer l'offre touristique et promouvoir le territoire. Elle contribue au financement de l'office de tourisme et à la mise en œuvre du projet touristique du territoire.

Qui est assujetti à la taxe de séjour

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. En d'autres termes, les vacanciers ainsi que les professionnels ponctuellement en séjour sur la station (par exemple artisans, représentants de commerce, etc.), sont redevables de la taxe de séjour.

Qui recouvre la taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue par les logeurs qui la reversent à la commune.

Période de perception de la taxe de séjour : Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Collecte de la taxe de séjour :

La taxe de séjour est calculée au **réel** sur la base d'un tarif par nuitée fixé et par catégorie d'hébergement pour les hébergements classés et elle est proportionnelle au tarif du coût de la nuitée pour les hébergements non classés.

Elle doit être ajoutée au prix de la location (elle doit apparaître distinctement sur la facture).

Quels sont les cas d'exonérations ?

- Mineurs de moins de 18 ans
- Titulaires d'un contrat de travail saisonnier dans la commune
- Personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Le montant de loyer donnant lieu à exemption de la taxe de séjour est fixé à 2 € par personne et par nuit.

Quand déclarer et reverser la taxe de séjour ?

Deux fois par an ;

-avant le 15 mai (pour les mois d'octobre n-1 à avril n)

-avant le 15 octobre (pour les mois de mai à septembre)

Comment reverser la taxe de séjour ?

Les loueurs de meublés sont tenus de reverser la taxe de séjour au régisseur municipal **en un seul règlement** (chèque à l'ordre de Régie Taxe de Séjour, virement ou espèces inférieures à 300 €) à chaque fin de période de perception accompagné d'un bordereau de déclaration, disponible en mairie ou sur le site internet de la commune. Le respect de ces mesures peut être contrôlé par le régisseur municipal.

Sanctions appliquées en cas de non-paiement

En cas de défaut de déclaration, d'absence ou de retard de paiement de la taxe de séjour collectée, le Maire adresse aux logeurs et aux intermédiaires mentionnés à l'article L.2333-333 ainsi qu'aux professionnels mentionnés à l'article L. 2333-34 une mise en demeure par lettre recommandés avec avis de réception.

Faute de régularisation dans les trente jours suivant la notification de cette mise en demeure, un avis de taxation d'office motivé est communiqué au déclarant défaillant trente jours au moins avant la mise en recouvrement de l'imposition. Tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à l'application d'un intérêt égal à 0.75% par mois de retard.

Il sera procédé à la taxation d'office sur la base de la capacité totale d'accueil concernée multipliée par le tarif de la taxe de séjour applicable sur la totalité des nuitées de la période concernée.

N°	Catégories d'hébergement	Tarif (taxe communale + part additionnelle départementale)
1	Palaces	3.30 €
2	Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme 5 étoiles	2.40 €
3	Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme 4 étoiles	2.20 €
4	Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme 3 étoiles	1.75 €
5	Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	1.10 €
6	Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambre d'hôtes	0.88 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0.66 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.22 €
9	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air <i>Le plafond applicable à cette catégorie est la catégorie 1, soit 3.30 €</i>	5.50 %

Délibération du conseil municipal N°26-03-2023 – du 13/03/2023 – applicable au 1^{er} janvier 2024

Catégorie 9 – sans classement ou en attente de classement :

Le taux de 5.5 % S'applique au prix de la nuitée (Hors Taxes) (frais d'hébergement seulement, hors options de ménage, linge de maison, etc...)

Deux exemples (un en-dessous et un au-dessus du tarif plafond) :

4 personnes séjournent dans un hébergement non classé Loyer : 650 € pour 7 nuits		8 personnes séjournent dans un hébergement non classé Loyer : 3500 € pour 7 nuits	
1) Le loyer est ramené au coût par nuitée et par personne, exonérées ou non (mineurs compris) :	650€ / 7 nuitées / 4 pers = 23.21 € le coût de la nuitée par personne	1) Le loyer est ramené au coût par nuitée et par personne, exonérées ou non (mineurs compris) :	3500€ / 7 nuitées / 8 pers 62.50 € le coût de la nuitée par personne
2) La taxe est calculée sur le coût de la nuitée obtenue : Taux voté par la collectivité = 5,50% (taxe départementale incluse)	5,5 % de 23.21€ = 1,28 € / nuitée / personne	2) La taxe est calculée sur le coût de la nuitée obtenue : Taux voté par la collectivité = 5,50% (taxe départementale incluse)	5,5 % de 62.5 € = 3.44 € / nuitée / personne
3) Application du plafond = 2.53 € / nuitée / personne (Tarif voté le plus élevé et tarif plafond du 4 étoiles y compris la taxe départementale)	1,28 € < 3.30€ TAXE RETENUE = 1,28€ / nuitée/ personne	3) Application du plafond = 3.30 € / nuitée / personne (Tarif plafond du 4 étoiles)	3,44 € > 3,30€ TAXE RETENUE = 3.30 € / nuitée/ personne
4) Chaque personne assujettie paye la taxe (mineurs exonérés).	<u>Pour 4 personnes assujetties :</u> Taxe de séjour à facturer = 1.28€ x 4 = 5,12 € par nuitée <u>Pour un couple avec 2 mineurs :</u> Taxe de séjour à facturer = 1,28€ x 2 = 2,56 € par nuitée	4) Chaque personne assujettie paye la taxe (mineurs exonérés).	<u>Pour 8 personnes assujetties :</u> Taxe de séjour à facturer = 3.30€ x 8 = 26.40 € par nuitée <u>Pour 6 majeurs avec 2 mineurs :</u> Taxe de séjour à facturer = 3.30 € x 6 = 19.80 € par nuitée

Qui contacter pour tout renseignement ?

Le régisseur : Anne-Lise ALBRIEUX-CROSAZ 04 79 56 03 96

Mail : annelise.albriexcrosaz@valmeinier.fr

Lundi, mardi, vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H et mercredi, jeudi de 9H à 12H.

DECISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Le meublé identifié ci-dessous est classé <u> 3 </u> étoile(s) pour une capacité de <u> 4 </u> personnes	
Dénomination commerciale le cas échéant :	<u>RESIDENCE LES HAUTS DE VALMEINIER</u>
Adresse du meublé	<u>30/315 PLACE DE ROCHE NOIRE</u>
Code postal :	<u>73450</u> Ville : <u>VALMEINIER</u>

Identification du loueur :	
Nom : <u>GALLOY</u>	Prénom : <u>PHILIPPE</u>
Adresse : <u>RUE DE THY LE BAUDUIN 42</u>	
Code postal : <u>05651</u>	Ville : <u>LANEFFE WALCOURT</u>
Tél : <u>00.71.51.98.48</u>	Email : <u>philippe.galloy@gmail.com</u>
Identification du mandataire, le cas échéant :	
Raison sociale : _____	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Ville : _____
Tél : _____	Email : _____

Le présent classement est délivré pour cinq ans

Fait à : BASSENS le : 12/03/2024

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant
de l'organisme évaluateur

CECILE CURTET

GITES DE France SAVOIE 17 rue Arthur HAULOTTE - CS32408 73024 BASSENS CEDEX	
---	--

Activités à votre disposition à Valmeinier

En hiver comme en été ou même hors saison, la station de Valmeinier vous offre de nombreuses possibilités d'activités, pour les grands comme pour les petits.

Activités en hiver

Ski alpin et snowboard

Avec près de 160 km de pistes, le domaine du Galibier Thabor offre un cadre idyllique à tout skieur ou snowboarder. Lancez-vous sur nos pistes accessibles à tous niveaux. Vous n'avez pas de matériel ? Pas d'inquiétude, nos loueurs sont là pour vous accompagner et faire de votre séjour un moment magique.

Forfaits de ski

Vous pouvez vous procurer votre forfait (différentes formules possibles : 4 heures consécutives, fin de journée (à partir de 15h), 1 jour et de 2 à 7 jours consécutifs) aux caisses situées à côté du bureau de l'ESF localisé sur la Place de Roche Noire (prendre à droite en sortant de la résidence).

Cours de ski

Avec plus de 80 moniteurs et passionnés de ski, l'École du Ski Français (ESF) de Valmeinier vous accompagne au cœur du domaine Galibier Thabor (cours collectifs à partir de 169 euros, leçons particulières (toutes glisses) à partir de 48 euros, engagement moniteur (5 personnes maximum) la demi-journée à partir de 210 euros). Possibilité d'handiski pour personnes avec handicap.

Un bureau de l'ESF est situé Place de Roche Noire (prendre à droite en sortant de la résidence).

Location de matériel

Pour louer votre matériel de ski ou snowboard, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Intersport Haut de Station

Situé sur la Place de Roche Noire (n° 206), face à la résidence
Nous avons un partenariat avec ce prestataire (vous bénéficiez d'une remise supplémentaire sur la location de matériel avec le bon de réduction transmis).

Top Ski / Skiset III Sommet de Station

Situé sur la Place de Roche Noire, près de la résidence Le Renne
Nous avons un partenariat avec ce prestataire (vous bénéficiez d'une remise supplémentaire sur la location de matériel avec le code de réduction transmis)

Precision Ski Jackie Sports 1800

Situé sur le front de neige

Nous avons un partenariat avec ce prestataire (vous bénéficiez d'une réduction sur la location de matériel avec le bon de réduction que nous vous avons transmis).

Ski de randonnée

L'Office de tourisme de Valmeinier propose une initiation au ski de randonnée chaque semaine (début d'ascension en fin d'après-midi, halte au sommet et descente nocturne à la lampe frontale), pour un montant de 10 euros. Le matériel doit être loué par les vacanciers (voir « Location de matériel » ci-avant). Informations pratiques auprès de l'Office de tourisme.

Raquettes et balades

Prenez le temps d'une promenade revigorante entre les arbres gelés et les sommets couverts de blanc. Cartes des balades disponibles auprès de l'Office de tourisme et sur le site internet de la station (www.valmeinier.com).

Pour vous accompagner et vous conseiller lors de ces balades, plusieurs guides sont à votre service :

Horizons Nature & Montagnes

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme de 1800, au centre de la station

+33 (0)6 33 36 65 45

+33 (0)7 52 62 50 54

+33 (0)6 33 37 04 29

Les Randos de Bouzandoc

Maison de Valmeinier (un peu plus bas que le front de Neige)

Local face au piou-piou

+33 (0)6 22 36 53 28

Autres glisses

Vous pouvez pratiquer **la luge** en accédant gratuitement à la piste de luge située sur le bord de la piste des Petites Anglaises (prenez à droite en sortant de la résidence, allez jusqu'au bout de la place, rejoignez le bord de la piste et descendez quelques mètres jusqu'à la piste de luge).

Vous pouvez louer divers types de luges (de la simple luge-pelle au bob) auprès des magasins de location de matériel (voir ci-avant).

Pourquoi ne pas vous laisser tenter par **le Snakegliss** ? Il s'agit d'une pratique de glisse sur des luges arrimées les unes aux autres en file indienne. Ce « serpent » est piloté par un guide qui

s'autorise quelques virages en "S" entre 1800 et 1500 mètres pour des sensations et des fous rires garantis.

Durée : une heure. Téléphone : +33 (0)6 22 36 53 28 et +33 (0)6 12 26 17 38.

Chiens de traîneaux

En famille, en couple, en solo, entre amis, venez découvrir nos montagnes accompagné d'un attelage de chiens de traîneaux.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Baptême : Installé confortablement dans le traîneau, vous profitez du paysage et de votre attelage de chiens ;
- Initiation à la conduite : vous apprenez à piloter un attelage de 3 ou 4 chiens.

Renseignements : Mad Dogs Sport Aventure (+33 (0)6 49 75 64 78)

Parapente

Vol en parapente biplace accompagné par un professionnel (Envergure Parapente).

Trois types de vol proposés :

- Le "Valmineux" (700 mètres de dénivelé, 85 euros, 8 à 12 minutes de vol) ;
- Le "Prestige" (1.000 mètres de dénivelé, 100 euros, 10 à 16 minutes de vol) ;
- Le "Must" (1.200 mètres de dénivelé, 130 euros, 12 à 20 minutes de vol).

Possibilité de reportage vidéo de votre vol sur une carte SD (25 euros).

Renseignements : Envergure Parapente (+33 (0)6 10 82 01 69)

ULM

Vol en ULM dirigé par un professionnel (Franck Toussaint).

Deux types de vol proposés :

- Baptême : 90 euros ;
- Exception : 160 euros.

Possibilité de photos/vidéos du vol (40 euros).

Renseignements : Franck Toussaint (+33 (0)6 87 56 44 43)

Espace glisse

Le parc de loisirs Valmigliss est accessible dès le plus jeune âge et propose diverses attractions sur des pistes aménagées et sécurisées (avec notamment tubing (glissade dans une grosse bouée) et Big Air Bag), avec remontée en tapis roulant.

Espace jeux dédié aux plus petits (toboggan, tunnel, igloo, château gonflable).

Accès en navette gratuite, arrêt Grange Bernard.

Activités en été

Randonnées et balades

Valmeinier vous offre un terrain de jeu exceptionnel au cœur d'une nature préservée et sauvage. En autonomie avec les itinéraires balisés ou en étant accompagné par un guide, promenez-vous en admirant des paysages merveilleux. Amoureux de la faune et de la flore, vous ne serez pas en reste non plus avec une richesse extraordinaire au sein de la vallée.

Sur les 150 kilomètres de sentiers balisés, accédez à des paysages somptueux dans une nature préservée. Plusieurs itinéraires sont à votre disposition, avec des degrés de difficulté variables (renseignements auprès de l'Office de tourisme). Veillez à disposer d'un équipement adéquat en fonction de la difficulté choisie. Ne partez jamais seul sans avoir signalé votre randonnée à des personnes de confiance.

Laissez-vous accompagner par des guides professionnels. Possibilités de randonnées à la journée, à la demi-journée voire en soirée (coucher du soleil). Avec les guides, découvrez la flore de Maurienne, partez à la rencontre des animaux sur différents versants, et profitez, pourquoi pas, d'un goûter ou d'un apéritif.

Plusieurs guides sont à votre service :

Horizons Nature & Montagnes

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme de 1800, au centre de la station

+33 (0)6 33 36 65 45

+33 (0)7 52 62 50 54

+33 (0)6 33 37 04 29

Les Randos de Bouzandoc

Maison de Valmeinier (un peu plus bas que le front de Neige)

Local face au piou-piou

+33 (0)6 22 36 53 28

Vélo

Les férus de cyclisme sont au bon endroit. La Maurienne est le plus grand domaine cyclable au monde. Partez à l'ascension de cols mythiques du Tour de France. Profitez également du formidable terrain de jeu qu'offre notre territoire aux balades en VTT (vélo tout terrain) ou VAE (vélo à assistance électrique).

Possibilité de location de vélos, VTT, VAE, Gravel et trottinettes auprès des établissements de la station (renseignements auprès de l'Office de tourisme).

Cyclisme sur route

Que vous soyez simple cyclotouriste ou grimpeur dans l'âme, la Maurienne dispose de multiples itinéraires à vélo pour tous les niveaux. Les plus sportifs et motivés pourront notamment partir à l'ascension de cols mythiques du Tour de France tels que le Télégraphe et le Galibier (vers Valloire), l'Iseran, la Madeleine, le Glandon et la Croix de Fer.

Également très appréciés des cyclistes, les Lacets de Montvernier offrent une sortie mémorable et originale. Pas moins de 18 lacets spectaculaires vous attendent pour une ascension vertigineuse. Accès près de Saint-Jean-de-Maurienne (une demi-heure en voiture).

VTT et VAE

Nombreux itinéraires de descente (plan VTT disponible auprès de l'Office de tourisme). Possibilité d'emprunter la remontée mécanique du télésiège des Jeux (départ depuis la station à 1.800 mètres).

Profitez de votre séjour pour découvrir la montagne en VTT traditionnel ou à assistance électrique, avec un accompagnateur.

Téléphone : +33 (0)6 33 36 65 45 ou +33 (0)7 52 62 50 54 ou +33 (0)6 33 37 04 29

Gravel

Possibilité de louer un Gravel électrique pour rouler à vélo hors des sentiers battus. À mi-chemin entre le vélo de route et le VTT, le Gravel permet d'emprunter certaines routes difficiles d'accès. Il est capable de rouler sur des pistes de graviers hors des axes principaux parfois dangereux, de profiter de grands espaces et découvrir de nouveaux horizons.

Renseignements : +33 (0)4 57 40 40 17

Balade aqua-ludique

Activité rafraîchissante parfaite pour un après-midi chaud d'été, le ruisseling s'adresse à tous les amoureux de la nature qui n'ont pas froids aux yeux, ni même aux orteils ! Crapahutage dans les

ruisseaux et les torrents, esquive des rochers et autres obstacles présents dans la rivière : voici ce qui attend les vacanciers.

Prévoyez une paire de chaussure pour aller dans l'eau (baskets), un maillot de bain (déjà sur soi) et un K-Way (selon météo). Pour après l'activité, prévoir une serviette de bain et des chaussures de rechange. Le shorty et les chaussettes en néoprène sont fournis.

Accessible à partir de 6 à 12 ans en fonction du débit du torrent.

Téléphone : +33 (0)6 33 36 65 45 ou +33 (0)7 52 62 50 54 ou +33 (0)6 33 37 04 29

Remontée mécanique

Montez à plus de 2400m d'altitude sans le moindre effort grâce au télésiège des Jeux. Aussi bien accessible pour les piétons que pour les amateurs de VTT, vous pouvez y acheter directement votre pass.

Le départ ainsi que les caisses pour acheter votre ticket sont situés sur le front de neige centre station.

Téléphone : +33 (0)4 79 59 25 34

Parapente

Vol en parapente biplace accompagné par un professionnel (Envergure Parapente).

L'envol d'été comporte 1000 mètres de dénivelé. Selon vos envies : découverte du pilotage, vol contemplatif, vol de proximité, acrobaties. Possibilité de voler à plusieurs personnes en même temps chacun avec un moniteur.

Enfant : accessible à partir de cinq ans

Tarif : 100 euros (vidéo embarquée : 25 euros)

Renseignements : Envergure Parapente (+33 (0)6 10 82 01 69)

Escalade

Mur d'escalade artificiel au centre du village de Valmeinier Villages. Initiations à l'escalade. Renseignements auprès de l'Office de tourisme.

Escalade sur rocher en famille ou entre amis, à partir de 4 ans à Saint-Sorlin-d'Arves (à 1 heure de route en voiture). Renseignements : +33 (0)6 70 99 69 21

Aires de jeux

De nombreuses zones ludiques sont accessibles sur l'ensemble du territoire de Valmeinier.

La **base de loisirs des Lières**, où vous pouvez descendre en quelques minutes depuis la résidence, vaut le détour, avec ses équipements pour le repos, l'amusement des enfants ou encore un barbecue.

Un **terrain multisport** se situe non loin de l'appartement : prenez à droite en quittant la résidence, au bout de la place de Roche Noire, rejoignez la piste qui descend vers le centre de la station : le terrain multisport se situe sur votre gauche en descendant.

Un **terrain de tennis** (accès gratuit, à réserver auprès de l'Office de tourisme) vous attend aussi à Valmeinier Village, à côté d'un autre terrain multisport (à proximité du départ du télésiège du Roi). Accès en navette gratuite (arrêt Plan Périne).

Ne manquez pas non plus les huit **terrains de pétanque** situés sur le front de neige du centre station à 1.800 mètres.

Valmigliss vous accueille également pour des descentes à sensation en bouée sur pistes aménagées et sécurisées, avec Big Air Bag et remontée sans effort sur tapis roulant. Accès en navette gratuite, arrêt Grange Bernard.

Les **jeux gonflables** (accessibles selon disponibilités et météo) raviront les plus petits. Accès sur le front de neige, centre station à 1.800 mètres. Renseignements auprès de l'Office de tourisme.

Apéritif à la ferme

La Ferme du Mont Thabor vous accueille chaque mardi en saison estivale pour un apéritif convivial, après la visite de la chèvrerie. Partagez un moment chaleureux à la découverte d'une ferme située dans un cadre exceptionnel. Virginie et Benjamin seront ravis de discuter avec vous de leur passion pour leurs chèvres. Vous pourrez déguster un plateau de fromages accompagné d'un verre, tout cela après avoir assisté à la traite.

La Ferme du Mont Thabor œuvre à un tourisme durable (éco-pâturage, recyclage naturel des déchets alimentaires (drèches de la Gwape et petit lait de la fabrication des fromages) par les porcs, circuit court de tous les produits de la ferme. Accessible en navette gratuite (arrêt La Combaz). Renseignements : +33 (0)6 33 01 27 76.

Cani-randonnée

Equipé(e) d'une ceinture reliée au harnais du chien par une longue amortie, vous apprenez à gérer votre chien et profitez de sa traction lors de la randonnée sur les sentiers de montagne.

Renseignements : +33 (0)6 49 75 64 78

Activités culturelles

Valmeinier vous propose de nombreuses activités culturelles en saison et hors saison.

Le **cinéma de Valmeinier**, équipé des dernières nouveautés technologiques (numérique 3D, son Dolby, système d'audio description, etc.), propose de nombreux films de tous genres (avant-premières, sorties nationales, versions originales sous-titrées, films d'animations de qualité, etc.). Rendez-vous au centre de la station (Espace Culturel, 255 Rue du Centre ; téléphone : +33 (0)4 79 59 53 69).

La visite de l'**église Notre-Dame de l'Assomption** de Valmeinier mérite votre attention : découvrez ses retables, ses décors baroques et sa collection d'objets religieux. Visite gratuite et guidée. Renseignements : +33 (0)4 79 56 51 06.

La visite commentée de **Valmeinier Village** vous en apprendra plus sur l'histoire de la commune et le mode de vie de ses habitants, de la construction du village à nos jours. Visite gratuite, sur inscription à l'Office de tourisme. Renseignements : +33 (0)4 79 59 53 69.

De **nombreuses autres activités commentées** sont disponibles (à la rencontre des animaux, visite de l'usine à neige et centrale EDF, à la découverte des blockhaus perdus des 3 Croix, le moulin aux grandes côtes, etc.) : renseignements auprès de l'Office de tourisme.

Situé à Saint-Michel de Maurienne (à 30 minutes de l'appartement en voiture), l'**Espace Alu** est un musée consacré à la grande histoire de l'aluminium en Maurienne. Pour les enfants de 7 à 12 ans, l'Espace Alu propose un livret de jeu pour que les jeunes puissent y faire leurs propres découvertes. Une visite décalée spécialement conçue pour les familles est aussi possible (conseillée à partir de 7 ans). Adresse : place de l'Église, 73140 Saint-Michel de Maurienne. Téléphone : +33 (0)4 79 56 69 59.

Au départ de Valmeinier, **plusieurs autres activités culturelles sont possibles** (découverte du patrimoine de la vallée de la Maurienne, visites des monuments et sites, tels que le Fort du Télégraphe, ou encore découverte des ouvrages d'art tels que le barrage de Bissorte, entre autres). Rendez-vous à l'Office de tourisme pour obtenir toutes les informations voulues sur ces multiples possibilités de découvertes dans la région de Valmeinier.

Activités hors saison

En dehors des périodes hivernales et estivales, la station de Valmeinier propose, à différents moments pendant l'année (par exemple, pendant les vacances de la Toussaint), des animations ainsi que des activités, et plusieurs établissements (supérette du village, micro-brasserie, ferme du Mont Thabor, restaurants, guides, etc.) ouvrent leurs portes.

Renseignements auprès de l'Office de tourisme (+33 (0)4 79 59 53 69).

Téléchargez l'application

& recevez les informations en temps réel



Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Téléchargez les programmes

Du cinéma



50
AN'S
VALMEINIER
SAVOIE • FRANCE • 1500 • 2750



Des animations